Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/09/2024 - 14087 - 2016 B 00344 - 818 349 045 - ABC

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABC — 16 R DU SAUVOY — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 77165 SAINT SOUPPLETS

SIRET : 8 1 8 3 4 9 0 4 5 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122023 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122022 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles : Fonds commercial*	010		012		
	Immobilisations incorporelles : Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	6 361	030 5 995	366	866
	Immobilisations financières* (1)	040	4 516	042	4 516	136
	Total I (5)	044	**10 877**	048 **5 995**	**4 882**	**1 002**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS : Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	STOCKS : Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) : Clients et comptes rattachés *	068	618 803	070	618 803	409 789
	Créances (2) : Autres * (3)	072	35 793	074	35 793	29 471
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	239 511	086	239 511	309 153
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	**894 107**	098	**894 107**	**748 412**
	Total général (I + II)	110	**904 984**	112 **5 995**	**898 989**	**749 414**

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES : Capital social ou individuel *	120	3 000	3 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	300	300
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	132		
Report à nouveau	134	355 545	283 354
Résultat de l'exercice	136	**74 272**	**72 191**
Subventions d'investissement	137		
Provisions réglementées	140		
Total I	142	**433 117**	**358 845**
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) : Emprunts et dettes assimilées	156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	289 818	290 325
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 293)	172	100 650	90 186
Comptes courants d'associés	173	946	121
Autres dettes	175	74 458	9 938
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	**465 873**	**390 569**
Total général (I + II + III)	180	**898 989**	**749 414**

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	4 516	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 380
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

REÇU LE 25 SEP. 2024 — GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX — N° de Répertoire :

REÇU LE 25 SEP 2024 — SELAS GTC MEAUX

94 514087

certifier conforme

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: SARL ABC — Néant ☐*

A - RÉSULTAT COMPTABLE			Exercice N clos le 31122023 (1)	Exercice N-1 clos le 31122022 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		
	Production vendue biens	215		
	Production vendue services *	217		
	dont export et livraisons intracommunautaires			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	218	1 153 046	1 357 671
	Production immobilisée *	222		
	Subventions d'exploitation reçues	224		
	Autres produits	226		
		230	4 356	950
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	**1 157 402**	**1 358 621**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238	20 379	50 389
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : 4 118 - immobilier :)	242	657 306	909 292
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)	244	5 360	4 731
	Rémunérations du personnel *	250	245 720	196 481
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252	133 743	106 318
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)	254	500	545
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259	262	644	15
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)	264	**1 063 651**	**1 267 769**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	**93 751**	**90 851**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280		
	Produits exceptionnels (IV)	290		
	Charges financières (V)	294		
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 ; Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 (VI)	300	291	197
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	19 188	18 463
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	**74 272**	**72 191**
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	**74 272**	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	19 188	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	291	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Zone de revitalisation rurale (44. quindecies) 138			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	342		
	ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements et souscriptions outre-mer 344 ; Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993			
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127			
	dont divers* — Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655 ; Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647	350		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648 ; Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649 ; Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	**93 751**	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	**93 751**	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

CERTIFIED CONFORME

A B C
Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 000,00 euros
Siège social : 16 Rue du Sauvoy- 77165 SAINT SOUPPLETS
R.C.S. MEAUX 818 349 045

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Et le trente juin,
A dix heures,

les associés de la Société à Responsabilité Limitée, **"ABC"**, se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

*** Monsieur Abdelkarim BENAZZOUZ, propriétaire de..... 500 parts sociales,**
*** Madame Abdennadir KHEYAR , propriétaire de..... 500 parts sociales,**

Total 1000 parts sociales,

représentant l'intégralité du capital social.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Abdelkarim BENAZZOUZ,** Gérant de la société.

Monsieur le président constate que les associés, présents ou régulièrement représentés, possèdent ensemble les **1000 parts sociales** composant l'intégralité du capital social, et, qu'en conséquence, l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions conformément aux dispositions statutaires.

Monsieur le président dépose et met à la disposition de l'Assemblée :

- les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2023,**

- le rapport de gestion de la gérance,

- le rapport spécial de la gérance,

- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Monsieur le président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'**ORDRE DU JOUR** suivant :

- rapport de gestion sur l'activité de l'exercice 2023,

- approbation des comptes, du rapport de gestion,

- affectation des résultats de l'exercice,

- quitus à la gérance et rémunération éventuelle,

- questions diverses.

Lecture est donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la gérance.

La discussion est ouverte. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée donne acte à la gérance de ce que la communication des comptes sociaux et des documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires en vigueur a bien été respectée et, notamment la mise à la disposition des associés desdits documents pendant les quinze jours qui précèdent l'Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

- Approbation des documents présentés à l'Assemblée
- Affectation des résultats - dividendes

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve ledit rapport ainsi que les comptes annuels de **l'exercice 2023**, tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître pour ledit exercice un résultat net comptable **bénéficiaire de 74 272 euros.**

L'Assemblée décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Autres rèserves.....	**74 272 euros**
Total.....	**74 272 euros.**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, et sur proposition de la gérance, l'Assemblée Générale décide de ne pas **procéder à une distribution de dividendes pour cet exercice.**

Aucune distribution de dividendes sur les exercices antérieurs

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION - conventions "Article 223-13 du Code du Commerce"

En application des dispositions de l'article L.223-13 du Code du Commerce, l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, **approuve purement et simplement la convention visée audit article** au cours de cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif à la gérance pour sa mission au cours de l'exercice écoulé.

L'Assemblée rappelle que les fonctions du Gérant, Monsieur Abdelkarim BENAZZOUZ, ne sont pas rémunérées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

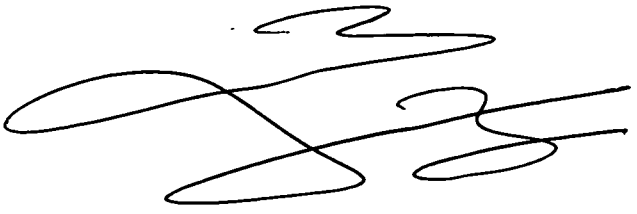
L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes en vue d'effectuer les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les trois associés.

Monsieur Abdelkarim BENAZZOUZ **Monsieur Abdennadir KHEYAR**





A B C
Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 000 euros
Siège social : 16 Rue du Sauvoy- 77165 SAINT SOUPPLETS
R.C.S. MEAUX 818 349 045

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2023

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires et aux statuts de notre société, mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le **31 décembre 2023,**
ainsi que les comptes annuels dudit exercice soumis ce jour à votre approbation.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition, au siège social.

1 - PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles et méthodes comptables en vigueur.

Les états financiers ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation par rapport à l'exercice précédent.

.../...

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULE

Pour situer l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, je vous donne ci-dessous, sous forme d'un tableau comparatif, les chiffres réalisés par notre société, savoir :

	2023	2022
Produits hors taxes.....	1 153 046	1 357 671
Autres produits.....	4 356	890
Subventions d'exploitation		
Reprises provisions et transfert de charges.....		
Total des produits.....	**1 157 402**	**1 358 621**
Total des charges d'exploitation..	**1 063 651**	**1 267 769**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	93 751	90 851
RÉSULTAT FINANCIER.....		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(291)	(197)
Impôts sur les bénéfices	19 188	18 463
Résultat net de l'exercice.....	**74 272**	**72 191**

3 - ÉVÉNEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ET DEPUIS SA CLOTURE

Aucun événement significatif ne mérite d'être signalé au titre de cet exercice, ni depuis sa clôture.

4 - PERSPECTIVES D'AVENIR

La société poursuivra ses efforts pour maintenir son niveau d'activité actuel pour L'exercice 2024.

S.A.R.L. ABC

5 - DIVERS

La société n'exerce aucune activité significative de recherche et de développement.

Notre société ne détient aucun titre de participation ressortissant au domaine des filiales et des participation au sens des articles L.233-1 et L.233-2 du Code du Commerce.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code des Impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses ou charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, non déductibles du résultat fiscal.

Au cours de cette Assemblée, il vous appartiendra d'approuver les comptes et de donner, s'il y a lieu, quitus à la gérance.

6 - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un résultat net comptable **bénéficiaire de 74 272euros** que je vous propose d'affecter de la façon suivante :

- Autres réserves..... 74 272 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous propose de ne pas distribuer de dividende sur l'exercice 2023.

Je suis à votre disposition pour vous fournir toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance pour l'exercice écoulé.

LE GÉRANT

Abdelkarim BENAZZOUZ

